

# PROPOUDRE

## POUDRE DE RAMONAGE

### AVANTAGES

**PROPOUDRE** rend **inflammable les goudrons** déposés dans les conduits de cheminées (*ceux-ci sont responsables de la plupart des incendies de cheminées*). **Augmente le rendement calorifique** et **réduit les risques de feu de cheminée**.

### UTILISATIONS

**PROPOUDRE** convient **comme ramonage chimique** avant un ramonage mécanique pour en améliorer l'efficacité et en entretien tout au long de la saison de chauffe.

**PROPOUDRE** convient pour les poêles à charbon, bois ou mazout, pour les cheminées à feu ouvert ou insert, pour les chaudières exceptées les chaudières à fuel et à gaz.

**PROPOUDRE** est compatible avec tous types de conduits. Inerte sur la fonte et l'inox, convient pour les cheminées tubées.

### MODE D'EMPLOI

Au préalable, allumer un bon feu ou effectuer l'opération à la fin d'une flambée.

Sur un feu finissant avec de bonnes braises, répandre le nombre de mesures préconisées. Ce feu va permettre de chauffer le conduit de cheminée, de ramollir les goudrons et donc favoriser l'élimination de ces derniers.

Maintenir la trappe ouverte. La poudre va s'évaporer et se déposer sous forme de pellicule blanchâtre dans le conduit de cheminée. La réaction de catalyse va alors dénaturer les goudrons et les rendre inflammables.

**Elle va durer environ 15 jours.** Une bonne partie des goudrons tombera dans le foyer ou s'évacuera dans le tirage.

Consommation :

	Ramonage chimique	Entretien
Foyer fermé	3 cuillères pendant 4 feux consécutifs	3 cuillères tous les 8 à 10 feux
Foyer ouvert	5 cuillères pendant 4 feux consécutifs	5 cuillères tous les 8 à 10 feux

**900 g de produit correspondent à environ 30 mesures.**

**Conseil :** Effectuer un ramonage chimique quelques jours avant le ramonage mécanique pour en améliorer l'efficacité.

### CARACTERISTIQUES

**Aspect :** poudre blanche

**Résidu de calcination :** < 10% à 900°C

**Classements CLP :** Sans

**Densité :** 1,088

**Durée de traitement :** actif pendant 15 jours après combustion

### PRECAUTIONS D'EMPLOI

Se reporter aux précautions d'emploi figurant sur l'emballage.

**Attention :** le ramonage chimique ne remplace en aucun cas un ramonage mécanique qui seul peut vérifier la vacuité du conduit de cheminée. Le ramonage mécanique annuel est exigé par certaines compagnies d'assurances et/ou certaines réglementations préfectorales ou communales.

**Stocker** à une température comprise entre +5°C et +40°C. La date de péremption notée sur l'emballage est mesurée sur un produit non entamé, conservé à 20°C dans des conditions normales d'hygrométrie.



NOTA : Ces indications chiffrées ne constituent pas les spécifications du produit, elles correspondent à des valeurs moyennes.

NOTA : Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.

Quelques références complémentaires :

**POLYNET S 98**